

Aiacciu, u 21 d'aostu di u 2022

CUMUNICATU DI STAMPA DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

Après la tempête meurtrière du 18 août : Bilan, remerciements, et indispensables leçons à tirer

La tempête qui a frappé la Corse, puis d'autres régions et pays d'Europe, le 18 août dernier a été d'une soudaineté et d'une violence sans précédent.

Le bilan est lourd, au plan humain, et au plan matériel.

Les témoignages recueillis et les constatations effectuées, au fil des heures, permettent de mesurer qu'il aurait pu être plus dramatique encore.

Au lendemain de ces terribles moments, nos premières pensées vont d'abord, une fois encore, vers les victimes décédées, ainsi que leurs familles, que nous assurons de notre soutien, et vers les blessés, auxquels nous souhaitons un prompt rétablissement.

Le Conseil exécutif de Corse tient également à exprimer publiquement sa gratitude à l'ensemble des services de secours et de soins.

Leur mobilisation exemplaire, leur coordination efficace dans le cadre d'une logique interservices désormais bien ancrée, la promptitude de leurs multiples interventions, sur terre comme sur mer, la qualité de la prise en charge médicale et hospitalière ont permis d'éviter nombre de drames et de limiter les pertes humaines et les dégâts matériels.

Dans cette partition d'ensemble, les services de la Collectivité de Corse et les SIS 2A et SIS 2B ont pris une fois encore une part déterminante.

Ainsi, et à titre d'exemple, entre le 18 et le 21 août, les deux SIS ont géré plus de 3500 appels et ont effectué près de 500 interventions, sur terre comme sur mer, dont des dizaines à hauts risques et forte technicité.

De la même façon, les forestiers sapeurs sont intervenus tantôt en appui aux sapeurs-pompiers, tantôt en appui aux agents des services des routes, pour des opérations de tronçonnage, élagage, remise en état.

Dans la seule matinée du 18 août, 170 opérations de remise en état et de réouverture du réseau routier ont été menées à bien.

Enfin, le 18 août au soir, 12 établissements scolaires appartenant à la Collectivité de Corse ont été ouverts et mis à disposition des touristes évacués de campings situés dans différentes régions de l'île, les familles le souhaitant ayant bénéficié d'une prise en charge par les services sociaux de la Collectivité.

Ces différentes actions ont été menées en concertation étroite avec les communes, intercommunalités, et services de l'Etat concernés.

Comme elle a su le faire pendant la crise Covid, la Collectivité de Corse a donc pleinement joué son rôle d'institution de mission, au service de la Corse, des Corses et de toutes les personnes impactées par la tempête.

Elle a travaillé, dans le cadre de la gestion de crise, en étroite concertation avec l'Etat, mobilisé au plus haut niveau.

La Corse a également bénéficié d'un élan de solidarité extraordinaire, venu de toute l'Europe, de Méditerranée, et au-delà.

Enfin, si l'épreuve a pu être affrontée et surmontée dans des conditions optimales, c'est aussi parce que le peuple corse tout entier a su, comme à chaque moment douloureux de son histoire, faire preuve d'une solidarité exemplaire.

Après le temps de la gestion de crise, vient maintenant celui, indispensable, de l'analyse de fond et du retour d'expérience après cet événement dramatique.

Il convient d'abord d'analyser les procédures d'alerte.

Des questions légitimes se posent :

- Aurait-on pu mieux anticiper l'arrivée de cet orage d'une violence exceptionnelle, par exemple en n'écartant pas le scénario le plus pessimiste résultant des différentes hypothèses ?
- Des bouées de mesure au large de la Corse aurait-elle permis de détecter la violence de la tempête avant qu'elle ne déferle sur les côtes ?
- Les données recueillies par les deux radars d'analyse des précipitations situés en Corse ne devraient-elles pas être transmises de façon automatique aux services centraux pour analyse en temps réel ?
- Les baisses des effectifs au sein de Météo France ont-elles diminué la qualité de la surveillance, notamment en période nocturne ?

Le Ministre Gérald Darmanin, en charge du dossier corse au sein du Gouvernement, a annoncé qu'une enquête administrative sera menée. Elle doit permettre de répondre à toutes ces questions, et ses conclusions doivent être rendues publiques dans les meilleurs délais.

La Corse doit bénéficier d'un service public de qualité et adapté à ses spécificités dans le domaine de la météorologie.

De même, certaines infrastructures et les procédures de gestion de crise doivent être repensées à l'aune de ce qui s'est passé le 18 août : les coupures généralisées d'électricité et de réseau téléphonique ont été une difficulté majeure pour la mise en œuvre des secours.

Outre le renforcement structurel des réseaux électriques et de téléphonie, il apparaît opportun de réfléchir à la généralisation de moyens radios interconnectés entre les différents services, l'Etat, et les collectivités, ainsi qu'aux moyens et procédures propres à assurer une mise en sécurité plus rapide et plus efficace des personnes.

Enfin, l'épisode cyclonique du 18 août est une manifestation supplémentaire du réchauffement climatique et des multiples dérèglements qu'il génère, particulièrement dans l'espace méditerranéen : méga-feux ; sécheresse ; canicule marine ; érosion accélérée du littoral ; pluies torrentielles ; orages violents etc...

La Corse, comme les autres territoires méditerranéens, a fortiori lorsqu'ils sont insulaires, doit intégrer de façon systématique les enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique et de la transition énergétique et écologique dans toutes ses politiques publiques.

Elle peut et doit devenir un territoire insulaire innovant et exemplaire en la matière.

Cet objectif stratégique avait été fixé le jeudi 28 juillet dernier, lors du discours d'ouverture de session prononcé devant l'Assemblée de Corse.

Les événements des dernières heures confirment son absolue nécessité.

Le Conseil exécutif de Corse proposera en conséquence à l'Assemblée de Corse d'intégrer la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique et écologique comme des axes transversaux essentiels dans le cadre du processus de dialogue engagé entre la Corse et l'Etat.